

Intervenant premier niveau en qualité et prévention en organisme de formation

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Spécifique : ■ **Support à l'entreprise - Direction d'entreprise**

Code(s) NAF : **85.51Z**, **85.41Z**

Code(s) NSF : **333r**

Code(s) ROME : **K2111**, **K2109**, **K2108**

Formacode : **31354**

Date de création de la certification : **26/11/2014**

Mots clés : **Organisme de Formation**,
Prévention des risques, **qualité**,
Normes ISO sécurité

Identification

Identifiant : **1902**

Version du : **24/03/2016**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Une circulaire précise le rôle de l'intervenant en prévention des risques professionnels](#)
- [Un nouvel acteur dans l'entreprise Le salarié compétent en santé-sécurité au travail](#)

Non formalisé :

- [Les différents systèmes qualité](#)
- [Qualité des organismes de formation: ce que la loi va changer... Ou pas!](#)
- [Salarié compétent Un appui à l'employeur pour la gestion de la santé et de la sécurité au travail](#)

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

La certification vise au développement des compétences clés pour la Maîtrise de la Prévention et de la Qualité dans les Organismes de Formation, mais aussi en vue de la mise en place d'une démarche qualité. En effet accompagner un organisme de formation vers l'obtention d'une norme (NF, ISO, ISQ-OPQF) est un process lourd à gérer nécessitant des outils méthodologiques et des connaissances normatives.

- Il s'agit donc de développer dans le cadre des entreprises, des savoirs et savoir-faire identifiés permettant un positionnement ou une promotion dans la mise en place d'une démarche qualité, et/ou prévention.
- De répondre au besoin légal des entreprises en termes de prévention,
- Ou enfin de compléter cette compétence avec une autre, permettant un travail plus spécifique dans ces domaines, toutes les deux rattachées à une même hiérarchie.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Lien avec le Titre Dirigeant Manager Opérationnel option QS

Descriptif général des compétences constituant la certification

Cette certification vise à développer des compétences très ciblées pour une catégorie de structures très ciblées: les organismes de formation.

Les compétences transférées sont les suivantes:

Identifier les différents risques liés à un organisme de formation sur la base d'une législation abondante

Adapter la prévention aux risques de l'organisme de formation.

Etre capable de caractériser les principaux risques en organisme de formation

Etre capable d'identifier les principaux éléments nécessaires à la qualité en formation

Etre capable d'identifier le système qualité le plus adapté aux contraintes de l'Organisme de formation.

Valider la formation permettant d'animer une action prévention et/ou qualité en organisme de formation

Public visé par la certification

Salariés

Modalités générales

Actuellement il n'existe pas de programme de développement de compétences dans le domaine de la prévention et de la qualité appliquées aux organismes de formation.

Les candidats sont recrutés par l'entreprise en fonction des projets et des objectifs de celle-ci.

Le certificat peut se dérouler :

- en intra-entreprise : la communication sur ces actions de formation reste à la charge des entreprises avec la collaboration de C3 Institute.

- en inter-entreprise : la communication sur ces actions est à la charge de C3 Institute.

L'information concernant la mise en place de ce certificat a été transmise à tous nos clients susceptibles de réaliser des groupes ou d'y intégrer des salariés.

Nous assurons la promotion de ce certificat en l'inscrivant à l'ensemble de nos prestations.

La validation du certificat professionnel est soumise à la rédaction d'un projet que l'entreprise doit porter pour répondre à ses obligations de prévention et de qualité.

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

La certification combine apports théoriques (importants en matière de prévention et qualité), études de cas, mises en situation, exercices techniques, et rédaction de projet. Il s'agit avant tout de prendre en compte l'expérience professionnelle quotidienne des stagiaires.

Pour l'entité utilisatrice

L'obtention d'une norme qualité devient pour les organismes de formation un enjeu majeur qui leur garantit une transparence vis-à-vis de leurs clients, mais également des financements plus simples de la part des organismes financeurs.

Evaluation / certification

Pré-requis

Centre(s) de passage/certification

Il n'y a pas de pré-requis de niveau scolaire pour les candidats.

Néanmoins, certains pré-requis s'imposent:

- Capacité de recherche documentaire,
- Notions de réglementation,
- Expression française maîtrisée,
- La connaissance de l'entreprise et de ses problématiques,
- La connaissance du monde de la formation,
- Capacité managériale et/ou capacité à fonctionner en mode projet.

Compétences évaluées

Claude Levy-Leboyer définit la compétence comme « la mise en œuvre intégrée d'aptitudes, de traits de personnalité et aussi de connaissances acquises, pour mener à bien une mission complexe dans le cadre de l'entreprise qui en a chargé l'individu, et dans l'esprit de ses stratégies et de sa culture. » (La gestion des compétences, 2009). En matière de prévention et de sécurité la tâche est d'autant plus délicate que l'on est dans un contexte théorique fort dont le stagiaire ne peut s'abstraire. La première compétence est donc d'identifier les différents risques liés à un organisme de formation sur la base d'une législation abondante.

Il faut ensuite adapter la prévention aux risques de l'organisme de formation: tous les organismes de formation n'auront pas le même niveau ni le même type de risque selon que l'on est en CFA technique ou tertiaire.

Il faut ensuite être capable d'identifier et gérer le système qualité le plus adapté aux contraintes et à l'activité de l'organisme de formation
Valider la formation permettant d'animer une action prévention et/ou qualité en organisme de formation

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Aucun

La validité est Temporaire

12 mois

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

certificat professionnel de la FFP

- C3 Institute - 101 rue de la Fontaine Grelot - 92160 Antony
- AXOS FORMATIONS ET SERVICES - 5 Rue du Vaulorin, 91320 Wissous

Plus d'informations

Statistiques

La formation est suivie par 3 groupes de 8 à 10 personnes par an.

Autres sources d'information

—